

Dèche de crèche : l'Etat loin du compte

L'essentiel : C'est un des «dossiers chauds» de la rentrée pour les parents : comment faire garder ses enfants ? **Le contexte :** Dans un pays à forte dynamique démographique, surtout depuis le baby-boom de l'an 2000, l'offre reste très insuffisante. **L'enjeu :** Pendant sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy avait promis la mise en place d'un droit de garde opposable, qui serait effectif dans quatre ans. Dans l'attente, les solutions alternatives, dont les crèches d'entreprise ou les micro-crèches, se mettent en place.

Des petites annonces déposées dans les boulangeries, les pressings ou les pharmacies des grandes villes pour partager une nounou, les files d'attente dans les escaliers des crèches ou devant les permanences des mairies... C'est la rentrée, et tous les parents

cherchent un mode de garde pour leur bébé. Si possible dans une crèche, un accueil plébiscité par les familles françaises. Le gouvernement a lancé le chantier de la petite enfance. La semaine dernière, Xavier Bertrand et Nadine Morano l'ont rappelé lors d'une réunion informelle des ministres européens en charge de la famille. Bien obligés. La secrétaire d'Etat à la famille est chargée de mettre en œuvre une annonce de Nicolas Sarkozy lorsqu'il était encore en campagne électorale : le droit opposable à la garde d'enfants. En théorie, à l'horizon 2012, un parent qui ne parvient pas à trouver une place pour garder son enfant pourra saisir la justice. Une promesse difficile à tenir, car le gouvernement estime qu'il faudra créer 350 000 places d'ici là, en misant sur la «diversification».

«Epreuve». Des entrepreneurs ont déjà vu l'aubaine et livrent des crèches clés en main (lire page suivante). Dans

un département sur deux, la capacité d'accueil en structures collectives ne dépasse pas les 10%, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Trouver une place de garde demeure «une épreuve pour les familles», constate la députée UMP Michèle Tabarot, chargée par François Fillon de réfléchir à la question.

C'est aussi l'une des conséquences de la vitalité démographique de la France. Au 1^{er} janvier 2007, on comptait 2 400 000 enfants de moins de trois ans. Environ 800 000 bébés naissent chaque année depuis le baby-boom de l'an 2000. Dans certaines grandes villes, comme à Paris ou à Lyon, les

maires ont fait de la création de places en crèches une priorité. Est ce une politique de gauche?

En tout cas, au niveau national, les

efforts n'ont pas toujours suivi. Le dernier rapport de la Cour des comptes épingle «des résultats décevants, face à l'augmentation de la demande due à la natalité, à celle du nombre de couples bi-actifs et à celle du nombre de

« Le libre choix se heurte à l'insuffisance de l'offre de garde. »

Rapport de la Cour des comptes

familles monoparentales». «Le libre choix se heurte à l'insuffisance de l'offre de garde», écrit la Cour. **Inquiétant.** Le nombre de places en crèche ou chez les assistantes maternelles n'a «que peu progressé» (à peine 2%). Le taux de scolarisation des 2-3 ans à la maternelle a chuté. Entre 2003 et 2006, le nombre d'enfants de 3 ans gardés par leurs parents et proches a même augmenté de 7%. Le congé parental a séduit 600 000 parents (98% de mères). Dont 37% disent ne pas avoir trouvé de système de garde. Autre chiffre inquiétant: 19% des mères qui travaillent à temps partiel aimeraient travailler plus.

Il faut dire que le mode de garde n'a rien d'anodin. Eric Maurin, professeur à l'École d'économie de Paris, le démontre chiffres à l'appui, dans une étude menée en Isère auprès de 1500 familles. «A Grenoble, parmi les mères ayant fait une demande de place en crèche, 75% avaient un emploi avant la naissance. Elles ne sont plus que 65% au moment de l'inscription en maternelle. Cette baisse est beaucoup moins forte pour celles dont la place en crèche a été acceptée que pour les refusées.» Le calcul est imparable: «En créant 100 nouvelles places en crèche, on permet à 15 femmes supplémentaires de garder leur travail.»

◆ CHARLOTTE ROTMAN

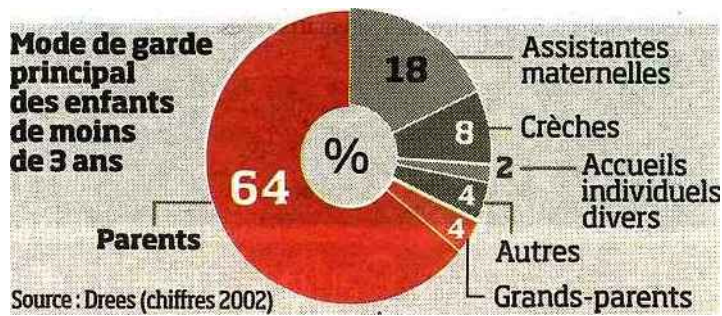
Tabarot en met une couche

Ça commence mal. La députée UMP Michèle Tabarot, missionnée par François Fillon, a rendu cet été un rapport sur «le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance». Très bien. Sauf que page 5 on s'arrache les cheveux. On lit: «D'après la littérature, il est souhaitable, pour un bon développement, qu'un nourrisson reçoive des soins personnels à plein temps pendant au moins les six à douze premiers mois de sa vie. L'emploi maternel pourrait avoir des effets négatifs sur le développement cognitif de l'enfant, notamment lorsque l'enfant n'a pas atteint l'âge de 2 ou 3 ans». Page 6, on apprend que «confier un enfant à la garde pendant de longues heures au cours des deux, voire quatre ou cinq premières années de sa vie est susceptible d'aggraver les problèmes de comportement (agressivité, désobéissance)». Que la dame se rassure. Il arrive que certains s'en sortent.

C.R.

2% C'est, en France, l'augmentation du nombre de places disponibles en garde collective et en crèche familiale entre 2000 et 2007. Les établissements collectifs accueillent 265 000 enfants et les crèches familiales (avec assistantes maternelles) 63 000. Au 1^{er} janvier 2007, on comptait pourtant 2 400 000 enfants de moins de 3 ans.

«Nous comptons créer 350 000 places supplémentaires d'ici 2012.»
NADINE MORANO
SECRETARE D'ETAT A LA FAMILLE.



«Je remerciais le ciel»

La course à la place en crèche est un parcours du combattant. Exemple à Paris.

REPORTAGE

Ils essayent de l'attendrir, de gagner sa sympathie ou de susciter sa pitié. Lettres, coups de fil, rendez-vous, assauts à l'improviste, sourires enjoués ou pleurs déchirants, tous les moyens sont bons. Ils sont 1800 sur la liste d'attente pour avoir une place en crèche dans le XIX^e arrondissement de Paris. Dont 708 bébés nés cette année. A la permanence de Halima Jemni, l'adjointe chargée de la petite enfance, le défilé des candidats ne s'interrompt jamais. Et encore, avant, la situation (comme dans le reste de la capitale) était pire. «Mille places ont été créées

Avec l'argent de la vente de la résidence, elle a pu acheter un appartement à Paris. Laura (1) est née en mars. Sa mère, 42 ans, pull rose et banane autour des hanches, cheveux tirés en queue-de-cheval et sans maquillage, s'installe face à l'adjointe. Elle est gardienne d'immeuble. «Comme je suis seule, la petite est avec maman à Valenciennes.» Le père n'a pas reconnu l'enfant. Elle a repris le travail mi-août. «C'est dur d'avoir sa fille à 200km. Le soir, je rentre, son lit est vide.» «Femme seule, sans famille ici, grossesse tardive: votre dossier est prioritaire», lui répond l'élue.

«Pression terrible». Arrive une autre mère. La trentaine, rouge à lèvres, petites lunettes, elle est bibliothécaire. Elle insiste sur les atouts de la crèche: elle apprécie la «pédagogie», «la concertation de l'équipe», «la socialisation progressive». Le couple ne veut pas d'une assistante maternelle. Et s'est renseigné sur les crèches du quartier. Celle-ci «a de beaux locaux» et «la directrice a l'air très chouette». Une autre lui semble «trop grande». La jeune mère explique: «J'ai une fille très sensible.» Halima Jemni sourit: «Vous êtes sûre que c'est pas vous qui êtes sensible?» Entrent une mère et ses deux jumeaux de presque 3 ans. Elle a pris un congé parental pour les

garder, mais reprend son travail de commerciale en janvier à Saint-Denis. Elle doit y arriver à 9 heures le matin. Elle a deux filles en primaire. «J'avais été obligée de m'arrêter de travailler pour elles, à l'époque je n'avais eu aucun mode de garde, se souvient-elle. Les jumeaux devaient rentrer à la maternelle en septembre, mais une classe a fermé, je l'ai su ce été.» Elle se retrouve sans solution. «Peut-être un jardin d'enfants. Ils accueillent les enfants à partir de 2 ans, lui suggère l'adjointe. Mais vous ne voulez pas les faire garder avant janvier, c'est ça?» La réponse fuse: «Vous me donnez une place demain, je les emmène tout de suite! Là, je stresse.»

«Femme seule, sans famille ici, grossesse tardive: votre dossier est prioritaire.»

«C'est la mère de Nelson, né en avril. La famille (lui photographe, elle rédactrice pour des administrations) vient de s'installer dans le XIX^e. «Avant, on était dans le XX^e et on avait une place en crèche. Est-ce que je dois commencer l'adaptation là-bas?» «Je pense que ce n'est pas très bon pour lui, répond l'élue. C'est une pression terrible. Vous seriez d'accord pour une crèche familiale (pour l'essentiel au domicile d'une assistante maternelle, ndr)?» «Je ne préfère pas, c'est vrai que quand on se sépare de son enfant on aime bien être mis en confiance, comme à la crèche», lui répond la mère. Puis: «Mais là, je remerciais le ciel.» Elle attend dans le couloir, un nourrisson dans un porte-bébé, un autre sous le bras et un petit garçon de 2 ans à ses côtés. Elle a les traits tirés. Directrice de

clientèle commerciale, elle doit reprendre le travail en janvier. Elle s'assoit dans le bureau. Puis se lève, berce les bébés et débite sans s'arrêter: «Je n'ai même pas pu avoir une place en halte-garderie pour avoir une matinée pour aller chez le médecin. Une nounou à domicile, ça nous revient à 3000 euros. Même avec de bons revenus, c'est impossible. Les assistantes maternelles, elles ne veulent pas entendre parler de jumeaux. Qui'est-ce qu'on fait alors?» Elle craque. En face: «On va faire le maximum.» Puis, doucement: «Mais les trois au même endroit, ça va être dur. Donc vous allez cavalier.»

«Lourdingue». Une brune, son bébé dans les bras, s'excuse presque: «On est lourdingue quand on insiste, hein?» Halima Jemni répond: «Oui, parfois.» Mais avec un sourire charmant. Le bébé est né en juillet... C'est-à-dire après les commissions d'attribution de places qui se sont tenues en juin et ont déjà désigné la majorité des bénéficiaires. «Ça colle mal, je sais», dit la mère. Elle doit reprendre fin octobre son poste de modéliste. Une crèche de son secteur ouvre en janvier. Le père travaille dans une ONG et n'envisage pas de se mettre en congé si besoin. «Pourant, on gagne peu», (1) Les prénoms ont été changés.

www.libération.fr

«Bon pour les femmes»

Lire en ligne l'interview d'Eric Maurin, professeur à l'École d'économie de Paris.

Suède: quinze mois de congé parental

Soucieuse d'inciter les pères à pouponner, la Suède ouvre aux deux parents la possibilité d'un congé parental de quinze mois (rémunéré à 80% du revenu brut antérieur) jusqu'aux 8 ans de l'enfant. D'autre part, chaque municipalité doit être en mesure de garantir une place de garde pour chaque enfant dont les deux parents travaillent. Mais seulement à partir de l'âge de 1 an.

40% C'est la part des parents italiens qui font garder leurs enfants par leur famille ou des amis. Un record en Europe.

L'Allemagne à la traîne

Quasiment pas de crèches et seulement des jardins d'enfants (qui ne font pas partie du système scolaire) pour les 3-6 ans: c'est tout ce que propose l'Allemagne. La plupart des jardins d'enfants n'ouvrent que le matin.

Éditorial

PAR DIDIER POURQUERY

Berceaux

«Travaillez plus pour gagner plus» qu'il disait... Oui, mais comment?

Comment une mère ou un père de famille déjà surchargés peuvent-ils passer à temps plein, ou faire des heures supplémentaires, si la garde du bébé est un véritable casse-tête?

Comment concilier le travailler plus et l'équilibre familial?

Nous nous félicitons en France de notre beau taux de fécondité, qui atteint 1,98 enfant. Nous nous enorgueillissons de notre système d'allocations et de quotient familial qui nous place dans le peloton de tête de l'Europe en la matière.

Mais il faut répéter que le coût d'un enfant est élevé. On l'estime à environ un quart des revenus d'un ménage. Et les allocations ne peuvent résoudre tous les problèmes. Alors, au-delà des aides, il faut mettre tout en œuvre concrètement pour aider

les familles dynamiques.

Cela passe par la mise en place de solutions souples, adaptées, de garde des tout-petits.

Les municipalités font ce qu'elles peuvent. Le

nombre de places en crèche est même devenu pour elles un argument électoral majeur. Mais

elles doivent tant faire, déjà, en matière de

transports et de

logements, qu'elles se

retrouvent souvent devant une impasse financière

dans le domaine de la petite enfance. Il convient

donc de favoriser, à côté des infrastructures

traditionnelles, de

multiples initiatives,

publiques, associatives ou

même privées. Il ne faut

donc pas lâcher l'idée de droit opposable à la garde

d'enfants et donner une

réalité à ce slogan.

Question de logique.

Travailler plus?

Justement. Les métiers de

la petite enfance sont un

gisement d'emplois non

négligeable.

La poussée des crèches d'entreprise

Encore marginal, le phénomène prend de l'ampleur et représente aujourd'hui 3000 emplois.

Les crèches passent au privé et le secteur est en pleine explosion. Quasi-inexistantes il y a cinq ans, les sociétés privées pèsent plus de 3000 emplois et 6000 berceaux. Principalement via la gestion de crèches d'entreprise: «*L'activité est très forte. Notre chiffre d'affaires double tous les ans. On est passé de 7 millions d'euros en 2007 à 28 millions en 2009*», explique Christophe Durieux, le patron de People & Baby. Le secteur est encore marginal –seulement 2% des entreprises disposent d'une crèche pour leurs employés (1)–, mais en forte expansion depuis l'instauration de dispositifs financiers, en 2004, pour inciter les employeurs à se lancer dans l'aventure.

Fidélisation. D'abord initiées par les grands groupes de la région parisienne, les crèches d'entreprise gagnent la province, ainsi que les PME. «*Elles facilitent le quotidien des salariés-parents qui sont demandeurs*», remarque Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de la parentalité en entreprise. Mais la démarche n'est pas encore classique chez les patrons. «*Certains jugent que ce n'est pas leur rôle*», note un acteur du secteur. Et tout cela a un coût. «*C'est environ 7000 euros par place et par an à la charge de l'entreprise*», explique Jean-Claude Le Grand, directeur de la diversité chez

l'Oréal. En Ile-de-France, le groupe dispose d'une quarantaine de berceaux répartis en deux crèches.

Pour les employeurs, ces garderies présentent des atouts de poids: moins d'absentéisme et de retards en cas de problème avec la nounou, fidélisation du salarié et argument au moment de l'embauche.

«**Tarif identique.**» «*C'est une façon moderne de faire des relations humaines, poursuit Jean-Claude Le Grand. Les salariés se sentent plus engagés dans l'entreprise.*» Les investisseurs privés ont d'abord fait grincer des dents. «*Mais c'est une ouverture au secteur privé sous contrôle. Le tarif pour les parents est identique. Les normes et la formation du personnel sont les mêmes*», insiste Jean-Emmanuel Rodocanachi, directeur de la société les Petits Chaperons rouges. Mieux, les entreprises de crèche se vantent de soulager les collectivités locales. Dans le cas d'une crèche privée, les entreprises prennent en charge la part –en partie défiscalisée– normalement payée par la ville.

Chez les Petits Chaperons rouges, plus d'un tiers des places sont occupées par les communes qui ont délégué une partie de leur parc. «*Et tout porte à croire que le secteur va se développer*», explique Laurent Ortalda, responsable du pôle petite enfance des Caisses nationales d'allocations familiales.

— VINCENT LONCHAMPT

(1) source : Ined, décembre 2007.



**Une crèche d'entreprise
d'Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine), en 2007.**
PHOTO JEAN-MICHEL SICOT

Un village accouche d'une micro-structure

En février, une commune du Doubs s'est lancée dans une expérience qui fait désormais figure de modèle.

REPORTAGE Alysse, 17 mois, rigole au-dessus de son colombo de porc. Couette au sommet de la tête, bavoir autour du cou, elle ne perd pas une miette de la conversation des adultes. On est en petit comité autour d'elle: deux enfants dans le réfectoire-cuisine, trois autres endormis dans le dortoir, deux assistantes



maternelles et le maire de Chemaudin (Doubs) qui fait visiter le lieu, baptisé «les Calinous». Gilbert Gavignet est à l'origine de l'une des premières micro-crèches de France (instaurées par un décret de février 2007), dans cette commune rurale qui jouxte la grande périphérie de Besançon.

Avant la micro-crèche, la nounou était souvent le seul recours pour garder les enfants, quand les parents travaillent en couple à 10, 20 kilomètres de distance. Les Calinous est une petite structure expérimentale pouvant accueillir de 7h30 à 18h30 neuf enfants au

maximum, encadrés par quatre assistantes maternelles agréées avec au moins une expérience de cinq ans. Les parents ayant recours à la micro-crèche bénéficient de l'aide de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant) comme s'ils employaient une garde à domicile. Depuis l'ouverture des Calinous en février, le maire de Chemaudin est sollicité de toute part pour faire partager son expérience. «On m'appelle de partout, Montpellier, l'Aveyron... Des élus et aussi des PMI [protection maternelle et infantile, ndlr], explique Gilbert Gavignet. Rien ne prédisposait cet agriculteur à essayer les plâtres d'un nouveau dispositif d'accueil pour la petite enfance. «Au début, j'étais devant une page blanche. Mes secrétaires se moquaient de moi quand elles m'entendaient me renseigner sur le prix des couches. On a visité des structures, acheté des catalogues.» Le maire est parti d'un constat avant de se lancer dans l'aventure: Chemaudin

est passé en vingt ans de 700 à 1 500 habitants, avec la construction de lotissements accueillant des familles qui travaillent sur le bassin d'emploi de Besançon. «La commune s'est rajeunie et nous nous sommes dit qu'il fallait accompagner cette évolution en proposant des services aux parents qui travaillent. Les nouveaux arrivants venaient nous demander:

«**Au début, j'étais devant une page blanche. Mes secrétaires se moquaient de moi quand elles m'entendaient me renseigner sur les couches.»**

Gilbert Gavignet, maire de Chemaudin

«Qu'est ce qu'il y a comme possibilité ici?» J'ai sauté à pieds joints dans le dossier quand j'ai entendu parler de micro-crèche», raconte le maire, séduit par la dimension familiale du projet: «Ici, ce n'est pas l'usine», dit-il.

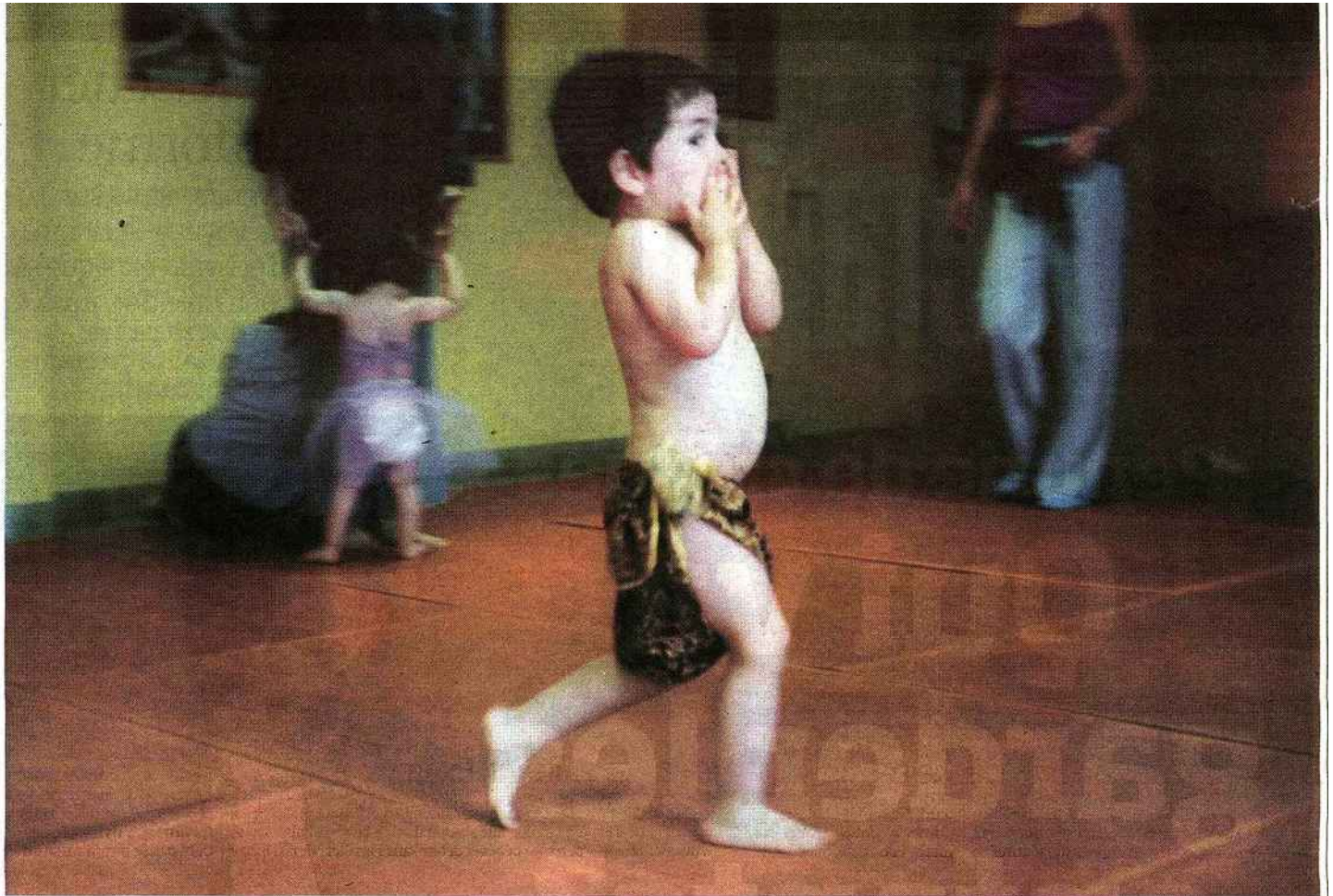
Il a suffi à la commune de récupérer un logement d'habitation et d'aménager les 100 mètres carrés pour accueillir des petits enfants. Le salon est devenu une salle de jeu, le garage

a été transformé en dortoir et en lingerie et la salle de bains a été modifiée à l'échelle des bébés. Le coût des travaux (100 000 euros) a été pris en charge pour moitié par la Caisse d'allocations familiales et le conseil général du Doubs subventionne le fonctionnement des Calinous.

Plus de 40 assistantes maternelles ont postulé pour travailler aux Calinous. «Un déferlement de candidatures», selon le maire. Ce qu'explique Anne, l'une des quatre embauchées: «Ici, nous sommes davantage reconnues que lorsque nous gardons des enfants à domicile. Nous ne sommes plus seules, nous avons des collègues de travail, c'est un lieu adapté à nos activités.» Annie Dubois, la «référente technique» qui encadre les assistantes maternelles, évoque aussi le ressenti des familles: «Le fait de confier leurs enfants à une collectivité les rassure et la micro-crèche offre beaucoup plus d'activités à leurs enfants qu'une garde à domicile.»

Gilbert Gavignet a le sentiment d'avoir servi de «brouillon» pour la bonne cause et songe désormais à un projet pour un autre âge: une maison d'accueil pour personnes âgées.

Envoyé spécial à Chemaudin ➔ **JACKY DURAND**



Dans une crèche parentale du XIX^e arrondissement de Paris, en 2000. PHOTO JEAN MICHEL SI